

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M20- 0005886

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

203755 Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1093

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : GHIZZAR

Abdelhakim

Date de naissance : 16/08/1968

16/08/1968

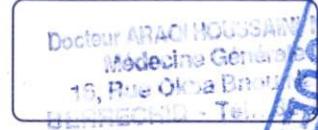
Adresse : MERMOUD

Tél. : 0766081968

Total des frais engagés : 696,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 06/02/2024

Nom et prénom du malade : GHIZZAR, Abdelhakim Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Otite + Prostate + Hernie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 06/02/2024

Signature de l'adhérent(e) :

Dr. Araqi Houssaini Najib,

MEDECINE GENERALE

Echographie Générale

Ex. Médecin Chef des Forces

Royales Airs de Casablanca

Expert assermenté auprès des Tribunaux

16, Rue Okba Bnou Nafie - Berrechid

Tél. : 05 22 33 73 21

GSM : 06 62 07 65 56

الدكتور عراقي حسيني نجيب
الطب العام
الفحص بالصدى
طبيب رئيسي سابق بالقوات
الجوية الملكية بالدار البيضاء
خبير م حل ف لدى المحاكم

16، زنقة عقبة بن نافع - برشيد

الهاتف: 0522337321

المحمول : 06 62 07 65 56

- 6 FEV. 2024

- 01 FEB. 2024 -

GHAZZAIA ABDELHAKIM

21,80

① ~~Xanthine 200 mg gel 100~~ **NS**

28,50 ~~deux tablettes de 150 mg Butazolidin 500 mg~~ **NS** une 1/2 une 1/2

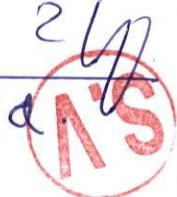
117,60 ~~flotex 100 mg~~ **NS** une 1/2 une 1/2

99,50 le sac.

② ~~otoloyd 210~~ **NS**

Docteur ABDELHAKIM GHAZZAIA
Médecin ^{Spécialiste en Médecine}
16, Rue C
BERRECHID

Docteur ABDELHAKIM GHAZZAIA
Médecin ^{Spécialiste en Médecine}
16, Rue C
BERRECHID



30,00

Neotavistil ~~cj~~ e la ceor

20,00 x 2

fix 16/02/2020
Date 16/02/2020
Dernière visite 16/02/2020
Date de naissance 16/02/2020
Date de dernière visite 16/02/2020
Date de naissance 16/02/2020
Date de dernière visite 16/02/2020

Daligriv Mil encardon no vit

18,00

fix 16/02/2020
Date 16/02/2020
Dernière visite 16/02/2020
Date de naissance 16/02/2020
Date de dernière visite 16/02/2020
Date de naissance 16/02/2020
Date de dernière visite 16/02/2020

Docteur ARACI JESSANI N.
Médecin Général
15, Rue Okba Ben Nafaa
BLIDA - ALGER TEL: 33/321

fix 16/02/2020
Date 16/02/2020
Dernière visite 16/02/2020
Date de naissance 16/02/2020
Date de dernière visite 16/02/2020
Date de naissance 16/02/2020
Date de dernière visite 16/02/2020

496.30